DÉLIBÉRATION

Délivrance des autorisations d'occupations temporaires du domaine public par les communes dans le cadre du déploiement d'un service de free floating - avis de Limoges Métropole en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité

1 DOCUMENT - *Publié le 16 Mars 2023*

Délibération du 2 mars 2023

DEL_20230302_MOB_23_1_SERVICE_FREE_FLOATING.pdf
(.pdf, 4,1 Mo)

TÉLÉCHARGER